

ANNEXE AUX CONDITIONS APPLIQUÉES AUX OPÉRATIONS SUR PEA ET PEA PME

8.2. PLACEMENTS FINANCIERS

Transactions sur PEA et PEA PME

- Valeurs mobilières⁽¹⁾
Tout ordre annulé ou transmis non exécuté est gratuit

Bourse Euronext⁽²⁾

Ordre au comptant

Commission proportionnelle⁽³⁾
 Ordre ≤ 8 000 €
 Ordre de plus de 8 000 € jusqu'à 15 000 €
 Ordre > 15 000 €
 Commission fixe

Internet^(A)

0,50%
 0,45%
 0,35%

Agence ou au
3933^(A)

1,20%
 1,20%
 1,10%
 4,50€

Pour vous aider à comprendre :

Vous passez un ordre d'achat en agence portant sur 100 actions au prix unitaire de 20€, soit un total de 2 000 € :

24,00 €

1,20%

Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 100 actions au prix unitaire de 20€, soit un total de 2 000 € :

10,00 €

0,50%

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

BON À SAVOIR

Réduction de 30% des frais de courtage sur la Bourse Euronext (commission proportionnelle, commission fixe) pour les détenteurs du Service Bourse.

La commission proportionnelle et la commission fixe sont plafonnées à 1,20 %.

Bourse étranger⁽⁴⁾

Ordre au comptant

Commission proportionnelle

Internet^{(A) (5)}

0,50 %

Agence^{(A) (6)}

1,20 %

Pour vous aider à comprendre :

Vous passez un ordre d'achat en agence portant sur 200 actions au prix unitaire de 20€, soit un total de 4 000€ :

48,00 €

1,20%

Vous passez un ordre d'achat sur internet portant sur 200 actions au prix unitaire de 20€, soit un total de 4 000€ :

20,00 €

0,50 %

Attention, les coûts ci-dessus correspondent à l'exécution de l'ordre. S'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi

BON À SAVOIR

Réduction de 30% des frais de courtage sur la Bourse Etranger (commission proportionnelle) pour les détenteurs du Service Bourse.

Conservation et gestion

- Droits de garde⁽⁷⁾

Titres

Actions et emprunts Société Générale, OPC gérés par Société Générale Gestion⁽⁸⁾, titres des sociétés privatisées pendant 18 mois, titres détenus par des clubs d'investissement Société Générale.

GRATUIT

Autres titres

Commission proportionnelle⁽⁹⁾

Tranche de capitaux ≤ 50 000 €

Tranche de capitaux de plus de 50 000 € jusqu'à 150 000 €

0,30 %
 0,20 %

¹ Actions et titres assimilés, hors refacturation de la taxe sur les transactions financières applicable sur les valeurs éligibles.

² Titres négociables en euros sur Euronext Paris-Amsterdam-Bruxelles.

³ Barème applicable dès le 1^{er} euro (et non par tranche), calculé sur le montant brut négocié.

⁴ Hors éventuelles taxes locales.

⁵ Allemagne, Angleterre, Canada, Italie, Suisse, USA (NYSE, Nasdaq). Liste susceptible d'évoluer.

⁶ Barème applicable aux pays suivants : Angleterre, Canada, Suisse, USA, zone euro. Autres pays, nous consulter.

⁷ Prélèvements sur votre compte en début d'année au titre de l'année en cours et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre de l'année précédente.

⁸ Et certains OPC gérés par Amundi ou Lyxor.

⁹ Barème applicable par tranche de valorisation par compte titres PEA ou PEA PME

^A Espace Client Internet et application mobile « l'Appli » ou opération réalisée en Agence.

Tranche de capitaux > 150 000 €

Commission fixe

Par ligne

0,10 %

4,50 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous détenez un compte de titres valorisé à 20 000 € au 31/12, composé de 10 lignes de titres distinctes. Au titre des droits de garde de ces valeurs, vous acquitterez :	105,00 €	0,53%



Réduction de 30% des droits de garde pour les détenteurs du Service Bourse

- **Frais de tenue de compte titres**
Forfait annuel par compte titres PEA ou PEA PME⁽¹⁾

17,50 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous détenez un compte de titres PEA ou PEA PME valorisé 20 000 € Au titre de la gestion annuelle de ce compte, vous acquitterez :	17,50 €	0,09%



Frais de tenue de compte titres PEA ou PEA PME offerts si au moins un ordre d'achat en bourse ou une souscription d'OPC est exécuté entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 inclus.

Les frais de tenue de compte et la commission proportionnelle des droits de garde sont plafonnés à 0,40 %

- **Frais de gestion PEA ou PEA PME**
Transfert dans un autre établissement

Commission par ligne
L'ensemble des frais de transfert est plafonné à 150 € en global.

12,00 €

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous transférez un PEA de 20 000 € composé de 5 lignes de titres. Au titre de cette opération, vous acquitterez :	60,00 €	0,30%

Incorporation de titres cotés au nominatif pur

Par ligne et par an

35,00 €

Frais de gestion des titres non cotés au nominatif pur

Par ligne et par an

25,00 €

Frais de gestion des titres cotés au nominatif pur

Gratuit

Achat / vente et autres mouvements⁽²⁾ sur titres non cotés (TNC)

Par ordre

1,20%, avec un maximum de 40€

Pour vous aider à comprendre :	Coût en euros	Soit en % (coût/montant)
Vous incorporez au nominatif pur 4 lignes de titres pour un total de 20 000 € Au titre de cette opération, vous acquitterez :	140,00 €	0,70%

Attention : s'ils existent, il convient d'ajouter les coûts liés à l'instrument financier choisi.

¹ Prélevé sur votre compte chaque début d'année si le compte titres PEA ou PEA PME comporte au moins une ligne valeur au 31 décembre. Droits de garde non inclus.

² Tout mouvement entrant ou sortant sur un titre non coté (acquisition, cession, transfert, échange).